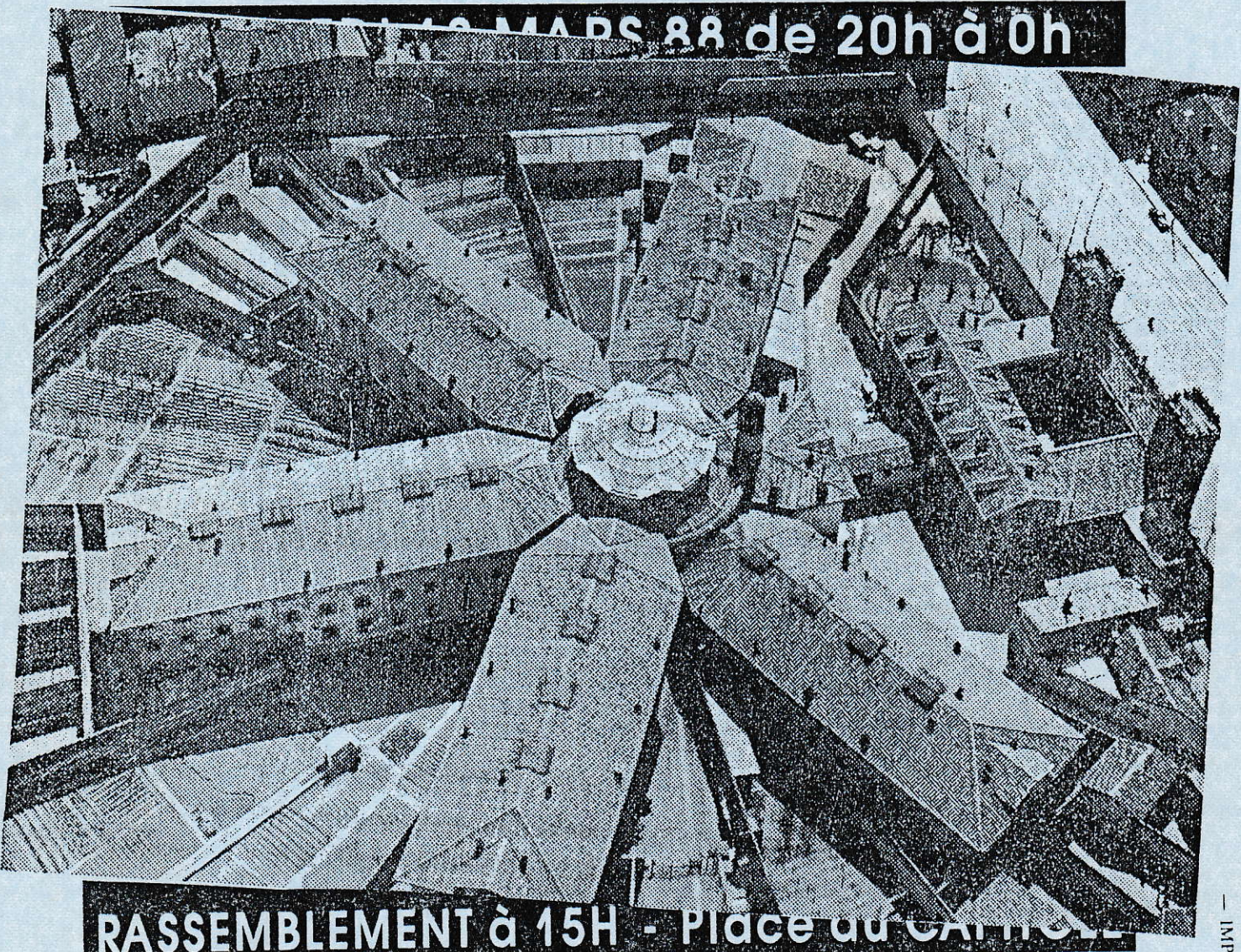


MARS 88

PRISON



MARS 88 de 20h à 0h

RASSEMBLEMENT à 15H - Place du CARNOT

- CONTRE L'ASSASSINAT LÉGALISÉ DES GRÉVISTES DE LA FAIM, MEMBRES D'ACTION DIRECTE.
- SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES PRISONNIERS EN LUTTE
- ABOLITION DES QUARTIERS D'ISOLEMENT.

ASSOCIATION CONTRE L'ENFERMEMENT

TOULOUSE

— IMPRIMERIE SPECIALE —

L'ISOLEMENT C'EST LA PRISON
LA PRISON C'EST L'ISOLEMENT
DETRUISONS LA PRISON

L'Association contre l'Enfermement (A.C.E) s'est constituée à Toulouse début Mars 88 en raison de la tournure dramatique de la grève de la faim des 4 membres d'Action Directe.

Notre initiative a pour but de s'opposer aux mensonges, aux silences des médias, des pouvoirs politiques et étatiques, tous complices objectifs des dégradations des individus incarcérés jusqu'à la destruction légalisée des 4 grévistes de la faim membres d'A.D qui sont les énièmes sur une liste non achevée.

L'A.C.E est composée d'individus sensibilisés depuis de nombreuses années par les problèmes posés par la Prison et l'enfermement. Parmi les expériences antérieures, il y eu, entre autre, la campagne pour l'Amnistie générale de tous les prisonniers en 81, de fin 83 à 85 "Transmuraille-Express (émission de radio sur les prisons), 15 jours contre l'enfermement en 84....

L'A.C.E (voir dossier ci-joint) a déjà organisé une réunion publique d'information le 18/03/88. 150 personnes étaient présentes. Cette réunion fut suivie le lendemain d'un rassemblement d'environ 200 personnes.

La présence de signatures de comités et organisations suivant nos appels (voir dossier ci-joint, Dépêche du 18/03/88) est dû à une erreur journalistique.

L'A.C.E continue sa campagne d'information sur les trois points suivant: -Contre l'assassinat légalisé des grévistes de la faim membres d'Action Directe.

- Solidarité avec tous les prisonniers en lutte.
- Abolition des quartiers d'isolement.

SOMMAIRE DE CE DOSSIER

Reproduction d'articles de presse, de tracts et d'un texte de la C.F.D.T C.R.A.M (assurance maladie) qui reprend à propos d'A.D le discours traditionnel de la gauche sur la violence.

Pour toute information, échange d'idées et documents

C.R.A.S. (A.C.E) B.P 492
TOULOUSE 31010.

Toulouse, 23/03/88.

Pandraud : un « régime d'amaigrissement »

Le ministre délégué à la Sécurité s'est élevé hier contre ceux qui présentent les grévistes de la faim d'Action Directe comme des « victimes ».

Faire la grève de la faim, c'est leur droit. On peut toujours faire des régimes d'amaigrissement ». C'est ainsi que Robert Pandraud s'est exprimé hier sur les quatre dirigeants historiques d'Action Directe. Devant la convention extraordinaire des Club 89, réunie à l'Assemblée nationale, le ministre délégué à la Sécurité a également dénoncé « une certaine intelligentsia et une certaine presse » qui présentent les militants d'Action Directe comme des « victimes ». « Vous me permettez de penser plus à M.Besse et au général Audran », a ajouté Robert Pandraud dont les propos étaient recueillis par un journaliste de l'Agence centrale de Presse.

Le ministre délégué à la Sécurité entendait ainsi répondre — tout en nuances — aux diverses protestations

suscitées par les conditions de détention des quatre détenus qui entament leur quatre-vingtième jour de grève de la faim. Premier à ouvrir le ban : Alain Geismar, ancien leader de la Gauche prolétarienne et actuel membre du « groupe des experts » du PS, dénonçait (*Libération* du 17 février) l'isolement total des militants d'AD comme « interdit par la Convention européenne des droits de l'homme ». Dans le même temps, la Ligue des droits de l'homme, par la voix de son président Yves Jouffé, rendait publics les termes d'une lettre envoyée au garde des Sceaux, accusant « la mise à l'isolement, contraire aux principes de non-discrimination ».

A son tour, Pierre Juquin a affirmé hier que « le terrorisme d'Etat n'est pas la réponse acceptable au terrorisme

groupusculaire ». « L'horreur suscitée par l'idéologie aberrante d'Action Directe et par les crimes qui en ont résulté ne peut en aucun cas légitimer la situation qui est faite aux membres incarcérés de cette détestable organisation », a ajouté le candidat rénovateur.

Les Verts ont pour leur part demandé au ministre de la Justice « de prendre les mesures nécessaires pour que cesse cette grève de la faim, notamment en mettant fin à leur régime d'isolement ». Enfin, diverses personnalités ont signé un communiqué de protestation. Les initiateurs de cette démarche, qui publieront le texte demain matin, espèrent d'ici-là dépasser la vingtaine de signatures déjà recueillies.

V.B.

JEUDI 18 FÉVRIER 1988
Libération

En marge du procès d'Action Directe

La Dépêche 23/02/88

Deux attentats, hier, à Paris

Deux attentats, qui n'ont apparemment pas de lien entre eux, se sont produits presque simultanément à l'Est de Paris, tôt, hier matin, ne causant que des dégâts matériels.

Le premier attentat visait les locaux de l'institut médico-légal situé quai de la Rapée (12^e). Deux engins de faible puissance ont été placés à l'extérieur du bâtiment de trois étages servant de morgue. L'un devant la porte d'entrée, l'autre devant une fenêtre.

Plusieurs tracts ont été retrouvés sur place revendiquant l'attentat au nom de l'organisation Solidarité révolutionnaire internationale. Ce groupe est connu des services de police pour plusieurs actions à la fin des années « 70 » et est considéré comme faisant partie de la mouvance des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (N.a.p.a.p.), l'un des ancêtres d'Action directe.

« Nous ne sommes pas des sympathisants d'Action directe », précise le texte, sans convaincre totalement les enquêteurs. Ce tract dénonce également « L'Etat-cannibale », « l'Etat trafiquant d'armes » ou encore la « société qui tire profit de la mort ».

Cet attentat a été commis quelques heures avant l'ouverture d'un nouveau procès d'Action directe concernant des hold-up commis en 1983, devant la cour d'Assises spéciale de Paris. Jean-Marc Rouillan, le chef historique du mouvement, en grève de la faim depuis



Les policiers à la recherche d'indices sur les lieux de l'un des attentats

quatre-vingt-quatre jours, en est cette fois la vedette aux côtés de Régis Schleicher, des frères Claude et Nicolas Halfen, de l'Italien Vincenzo Spano, tous détenus, et aussi de Frédérique Germain dite « Blonblond », laissée en liberté en récompense de ses révélations de « repentie ».

Le second attentat semble, « a priori », n'avoir aucun lien avec le premier, sinon la coïncidence des heures. Un engin artisanal, de type cocktail Molotov a explosé vers 6 h 30 dans les locaux d'une école maternelle privée, passage Courtois dans le onzième arrondissement. La déflagration a provoqué un début d'incendie rapidement maîtrisé.

Ils avaient frappé à Toulouse en 1976 et 1977

Un groupe extrémiste baptisé « Solidarité révolutionnaire internationale » s'est manifesté pour la première fois à Toulouse, le 26 octobre 1976, avec un attentat contre le palais de justice de la ville. Des cocktails molotov avaient été lancés dans la nuit contre la porte de l'édifice, place des Salins, provoquant des dégâts mineurs. L'attentat était motivé, selon les tracts revendicatifs retrouvés sur place, par un acte de solidarité avec les membres de l'ex-G.a.r.i. (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste) encore emprisonnés en Espagne. La police a considéré alors que cette action pouvait être attribuée à la mouvance antifranquiste encore très active à Toulouse, quelques mois après la mort de Franco et au sein de laquelle ont

milité plusieurs des membres qui allaient ensuite fonder « Action Directe ».

Un deuxième attentat a été revendiqué moins d'un an plus tard, le 21 août 1977, par le même groupe « Solidarité révolutionnaire internationale » : deux cocktails molotov lancés sur la façade de la Banque de Paris et des Pays-Bas à Toulouse. Selon le coup de téléphone reçu par le bureau toulousain de l'A.f.p., l'attentat visait le directeur de la banque, en qualité de consul d'Allemagne fédérale à Toulouse. « S.i.r. » entendait ainsi manifester sa « solidarité avec les détenus politiques allemands en grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention ».

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME
NON AU TERRORISME D'ACTION DIRECTE. NON AU TERRORISME D'ETAT

"la communauté des assassins est la même que celle qui unit l'assassin au bourreau. Mais le bourreau ne le sait pas". Albert Camus.

Le procès du groupe terroriste Action Directe et de ses 15 présumés sympathisants s'est ouvert le 10 janvier. Il a commencé par des violences indignes : public refoulé manu militari, inculpés décharnés en grève de la faim pour protester contre l'isolement carcéral, pour les uns semi-cadavres sur fauteuils roulants, dormant épuisés, à bout de force, trainés et frappés, bagarres dans le tribunal.

Nous devons condamner ces faits, dénoncer le spectacle cynique que la justice et le pouvoir donnent d'eux-mêmes et être scandalisés par de telles pratiques qui ne rendent pas service à la démocratie, quels que soient les prisonniers qui en sont victimes.

Si nous posons le problème de cette violence, de cette violence d'Etat, ce n'est pas, loin de là par solidarité envers le groupe Action Directe, praticien de la gâchette, qui par des actions violentes, des assassinats ne s'appuyant sur aucune réalité sociale, pour une prétendue "avant-garde éclairée guidant les masses inconscientes" a conforté le pouvoir dans sa volonté de développer des méthodes de répression envers tous, pour mieux nous contrôler. Si nous posons le problème de cette violence, c'est d'abord parce que nous trouvons révoltante l'injustice imposée à des hommes que nous pouvons considérer comme des adversaires.

Par la condamnation des violences de ce procès, nous nous indignons aussi de l'ensemble des violences que subissent tous les prisonniers, qu'elles soient physiques, morales ou psychologiques comme celles infligées dans les quartiers d'isolement (ou quartiers de haute sécurité). Ce sont là en effet, de réelles méthodes de destruction psychique qui provoquent une véritable torture, la "torture blanche", fragilisant à l'extrême les individus : difficultés de concentration, difficultés d'expression, diminution de la personnalité, de la conscience, ~~mauvaise assise du comportement~~, hallucinations... Rappelons que l'isolement carcéral est interdit par la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Dans ces conditions, un tel procès n'est pas un procès normal. En détruisant physiquement et moralement les inculpés, la Justice restreint les cadres et les limites de leur expression et de leur défense. Un tel procès est une farce, un exutoire offert à une partie de la société dont on stimule l'aspiration à la vengeance. Pour en rajouter, les hommes politiques de droite interviennent avec une "bonne conscience insolente", exprimant lourdement leur point de vue avec une ironie primaire et une incontinence verbale qui font preuve d'une grande brutalité.

Cette situation est accentuée par le silence de plomb d'une opposition de gauche figée, incapable de défendre les Droits de l'Homme, incapable d'articuler une motion de protestation. A 60 jours des Présidentielles, les uns pensent pouvoir ramasser avec leur cynisme et leur humour médiocre les voix de l'extrême droite, les autres conserver les voix d'un ventre mou d'une France transie. Ceci est dangereux pour la Démocratie.

Et dans le même temps, on coule le Rainbow Warrior, on tue Oussekiné et Barbier, on acquitte les assassins des Kanaks, Luchaire vend des armes, on escroque Carrefour du Développement, on fabrique de vrais-faux papiers aux coupables, on étouffe l'affaire M. Droit-C.N.C.L., on expulse sans procès sans-papiers et réfugiés Iraniens, et notre Ministre de l'Intérieur déclare que la Démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat.

La société civile compte ses précaires, étale son luxe, la police continue de baver, la justice est toujours plus couchée. Ainsi va la Démocratie et un certain degré de terrorisme d'Etat auquel il devient impossible de ne pas réagir.

L'hommage des résistants à Alain Savary

La Dépêche
4/03/88

APPEL A LA JEUNESSE

MES CHERS AMIS,

VOUS VENEZ DE VOIR CE QU'A ÉTÉ LE NAZISME. C'EST CONTRE CELA QUE NOUS, VOS AINÉS, NOUS NOUS SOMMES BATTUS. C'EST DANS CE COMBAT QUE TANT DE NOS CAMARADES SONT MORTS ET, AINSI QUE VOUS VENEZ DE LE VOIR, BIEN SOUVENT DANS DES CONDITIONS ATROCES. MAIS NOUS NE SOMMES PAS DE CES HOMMES QUE VOUS POURRIEZ APPELER « GENRE ANCIENS COMBATTANTS » ET QUI, UNE FOIS LEUR GUERRE FINIE, S'EN VONT DÉFILER RITUELLEMENT A DES CÉRÉMONIES. POUR NOUS, RIEN N'EST FINI ET LES LUTTES DE L'ANTI-FASCISME AUXQUELLES NOUS AVONS PRIS PART CONTINUENT. IL Y A TOUJOURS ET ENCORE DANS LE MONDE DES ENDROITS OU IL FAUT ET OU IL FAUDRA DÉFENDRE LA LIBERTÉ. ET EN FRANCE, DANS NOTRE PAYS, DES OCCASIONS SE PRÉSENTERONT OU ELLE SERA ENCORE MENACÉE ET OU IL FAUDRA DE NOUVEAU RISQUER POUR ELLE LA MORT. C'EST DONC AU NOM DE CEUX DES NOTRES QUI ONT RISQUÉ LA MORT POUR LA LIBERTÉ ET QUI, POUR ELLE, ONT AFFRONTÉ LES PIRES SOUFFRANCES, QUE NOUS VOUS DEMANDONS, A VOUS, CEUX DES JEUNES GÉNÉRATIONS, D'ÊTRE VIGILANTS. NOUS VOUS PASSONS LE FLAMBEAU, A VOTRE TOUR DE VOUS BATTRE, QUAND IL LE FAUDRA, COMME IL LE FAUDRA, POUR LA JUSTICE, LA DIGNITÉ HUMAINE, LA LIBERTÉ.

JEAN CASSOU

Mars 1988

ON LES APPELLE " TERRORISTES " :

Joëlle AUBRON, Georges CIPRIANI, Nathalie MENIGON

et Jean-Marc ROUILLAN meurent en prison . . .

"Appel à la jeunesse" a été diffusé pendant l'hommage des résistants à Savary (résistants, membre du P.S, ancien ministre). Un peu à l'écart une banderole sur laquelle on pouvait lire "L'ETAT LIQUIDE TOUTE RESISTANCE A L'ETAT SOUTIEN A AUBRON, CIPRIANI, MENIGON, ROUILLAN".

Jean Cassou est une figure de la résistance.

APPEL

Depuis près de 100 jours, des militants et militantes de l'organisation dissoute ACTION DIRECTE mènent une grève de la faim ce qui met leur vie en danger. Leur principale revendication est simple: ne plus être maintenus dans des conditions de détention d'exception caractérisée par un ISOLEMENT TOTAL.

Ces conditions de détention dont sont également victimes d'autres détenus(es) sont inadmissibles, car contraire à la Convention Européenne des Droits de l'Homme. En effet, les droits fondamentaux de la personne humaine doivent être garantis à tout détenu(e). Le respect porté aux victimes et à leurs familles ne saurait justifier des représailles à l'égard des prisonniers(es).

Nous, signataires, appelons à ce que les REVENDICATIONS des grévistes de la faim d'Action Directe soient rapidement satisfaites.

Toulouse, 8 mars 1988

Premiers signataires: CERF, CSPL, CANAL SUD(92.6 FM), Gauche Ouverte, LCR, JCR, UTCL, des femmes du MLF Tlse, des Rénovateurs Communistes, Comités EUSKADI, SCALP, ZARMA, SICA(jeunes).

Libération
8/03/88

51 696 détenus début mars

Les prisons françaises comptaient 51 696 détenus au 1^{er} mars 1988, contre 50 917 au 1^{er} février, soit une hausse de 1,52 % en un mois. Sur cette population pénale, on compte 22 047 prévenus en attente de jugement et 29 649 condamnés. Un an auparavant, les prisons comptaient 50 243 personnes dont 22 538 en détention préventive et 27 705 condamnés.

Libération
14/03/88

PRISON Une majorité de détenus (371 sur un total de 435) de la maison d'arrêt de Varcès (Isère) ont refusé leurs repas vendredi pour réclamer une diminution du nombre de prisonniers par cellule, plus de sport, une amélioration de la nourriture ainsi qu'un meilleur accès aux parloirs.

Mais on ne parle pas de MITTERAND

.... dans ce tract !.

"...Les membres d'Action Directe et leurmou-
-vance font partie, qu'on le veuille ou non ,
d'un courant d'opinion qui agit au non d'une
société future, ... et nous appartenons à ce
courant, même s'il n'a rien d'homogene."

(déclaration publique d'H. Lefèvre du 22/02/88)

C'est la vie ou la disparition de réalités telles que la li-
-berté, la dignité, l'aventure humaine, qui se joue dans le rapport de
force entre un système tendant à assoir définitivement sa domination
et les luttes qui s'y opposent.

La logique de liquidation de toute opposition est renforcée
par la désertion quasi-généralisée du terrain de la révolte. La raison
d'état, forte du consensus démocratique, tend à anéantir toute forme
d'opposition et de révolte échappant aux enclos autorisée, de S.O.S
Racisme à Juquin en passant par les Verts.

Nous sommes solidaires des 4 membres d'Action Directe dans
leur grève de la faim, entamée le 1^o Décembre 1987, contre leur incar-
-cération à l'isolement total.

La situation de tous les incarcérés est un déni de la vie
de tous les instants et dans chaque détail. Quand on ne les entasse pas
comme du bétail, on les isole comme des bêtes féroces; quand on ne les
assassine pas au coin d'un couloir ou que l'on ne les suicide pas ,
on les fait mourir de prison à perpétuité.

La dénonciation du traitement physique et médiatique subi
par les grévistes de la faim de Action Directe est inséparable de la
dénonciation de cette même logique de l'écrasement des luttes qui
sévit à divers degrés de violence dans tous les compartiments (fu-
-meurs et non fumeurs) de la société.

Comment s'appelle un système où un bombage est assimilé
aux premiers pas d'un futur terroriste, où un premier ministre se vante
de réveiller les français par des bruits de menottes? une Démocratie!
Démocratie du cynisme et du mépris où l'isolement serait le luxe des
prisonniers (comme le dit Chalandon).

"...C'est pourquoi nous préférons être consi-
-dérés comme des complices objectifs d'Action
Directe plutôt que de nous retrouver, par nôtre
silence, du côté des oppresseurs."

(H. Lefèvre, ibid.)

TOULOUSE

Le 9/03/1988

ACTION DIRECTE

Cent jours de grève de la faim

Six personnalités, émues des conditions de détention des militants d'AD, ont demandé à être reçues par le Garde des Sceaux

Marguerite Duras, Françoise Sagan, Monseigneur Gaillot, (l'évêque d'Evreux), les avocats Guy Aurenche et Antoine Comte, et le docteur Antoine Lazarus viennent d'adresser une lettre au Garde des Sceaux « au sujet de l'état de santé des quatre détenus d'Action directe en grève de la faim depuis trois mois ». Agissant, disent-ils, au nom des 151 signataires de l'appel publié dans « Le Monde » le 23 février, ces six personnalités estiment « que les conséquences humaines du régime d'isolement demeurent dramatiques et inacceptables », et que, par ailleurs, la réponse adressée par Albin Chalandon à la Ligue des droits de l'homme, à ce sujet, paraît « insuffisante ». Ils demandent donc à être reçus par le Garde des Sceaux.

Les nouvelles en provenance de l'hôpital de Fresnes ont de quoi, semble-t-il, alimenter ces inquiétudes. Selon leur avocat, Maître Ripert, les quatre grévistes de la faim « vont très mal ». « Ils sont tous en chaise roulante, à l'hôpital de Fresnes. Nathalie Ménigon et Joelle Aubron sont sous perfusion forcée depuis samedi dernier. Des troubles physiologiques se manifestent, Rouillan et Cipriani, notamment, ont des œdèmes, consécutifs, d'après les médecins, à des problèmes rénaux. Tous continuent leur action. »

Une des principales revendications des militants emprisonnés d'Action directe, l'obtention du statut politique, a trouvé un écho la semaine dernière, en Corse, avec la violente manifestation d'un millier de nationalistes, revendiquant le bénéfice de ce statut pour les nombreux militants corses emprisonnés. Du côté des droits communs, après quelques grèves de la faim individuelles et sporadiques de détenus solidaires de la protestation contre les mesures de mise à l'isolement, qui ne visent pas seulement les « politiques », un texte signé « les détenus du D1 » circule en ce moment à

Fleury-Mérogis. Ces détenus annoncent leur intention de « refuser de prendre (leur) repas, matin, midi et soir », à partir du 14 mars. Leur objectif est d'« attirer l'attention » sur le cas d'un prisonnier « qui subit un isolement complet depuis deux ans ». Il s'agit de Patrick Langlois, un homme de 39 ans, actuellement condamné à 15 ans de prison, considéré par l'administration pénitentiaire comme un « leader » de la contestation pénitentiaire. Transféré tous les trimestres d'une prison à une autre, et d'un quartier d'isolement à un autre, il est actuellement détenu à la Santé.

J.P.C.

Mouvements de prisonniers contre la mise à l'isolement

Plusieurs mouvements collectifs de prisonniers ont eu lieu lundi 14 mars, de façon coordonnée, au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, à Fresnes, à la Santé et à Bois d'Arcy, pour protester contre la politique pénitentiaire de mise à l'isolement, qui a provoqué la longue grève de la faim de quatre détenus d'Action directe.

La chancellerie admettait hier que l'appel lancé par « les détenus du D1 de Fleury-Mérogis » et par « des détenus de Fresnes, droit commun et politique mêlés » avait eu un réel écho. 201 détenus le matin, et 130 le soir, ont refusé de prendre leur repas à Fleury. Ils ont été 87 le matin, et 79 le soir à Fresnes. Et également 4 à Bois d'Arcy, où un appel avait été tardivement distribué sous forme de tracts à l'entrée des parloirs, et 10 à la Santé, où se trouve détenu depuis quelques semaines Patrick Lan-

glois, ce « droit commun » qui subit le régime d'isolement depuis plus de deux ans.

L'appel manuscrit circulant à Fleury demande précisément la fin du « régime spécial » que subit Langlois depuis qu'on lui a attribué la responsabilité des dernières émeutes à Fleury-Mérogis, il y a deux ans. A Fresnes, la solidarité avec les grévistes d'Action directe était au centre du mouvement : ils sont tous quatre de nouveau sous perfusion depuis samedi dernier, après plus de 100 jours d'une grève de la faim d'un type nouveau, atténuée, périodiquement, par la prise de vitamines ou de glucose. Selon leurs avocats, Joelle Aubron, Nathalie Ménigon, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani souffrent de lésions graves et ne se déplacent plus qu'en fauteuil roulant.

J.P.C.

AD: 100ème jour de grève de la faim

La chancellerie a commenté le 100^e jour de grève de la faim des quatre prisonniers d'Action directe: « Ce n'est pas une vraie grève de la faim. Ils absorbent des vitamines, on a retrouvé des bouts de chocolat et de biscuits sous leur lit », a déclaré un porte-parole du ministère de la Justice à l'agence Reuter. De même source, on affirme aujourd'hui que les quatre « se laissent perfuser ». Mais, selon leur avocat Maître Ripert, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Régis Schleicher et Georges Cipriani n'accepteront plus, désormais, les « procès sous perfusion ». Ils se sont pourvus en Cassation contre la décision de renvoi devant la cour d'assises spéciales du dossier de l'assassinat du PDG de Renault Georges Besse. L'affaire pourrait, dans ces conditions, ne pas venir avant l'élection présidentielle.

Appel des détenus de Fresnes

Après l'appel d'un groupe de DPS (détenus particulièrement signalés) du D1 de Fleury-Mérogis, qui déclarent préparer une journée d'action contre l'isolement le 14 mars, « des détenus de Fresnes, droits communs et politiques mêlés » font à leur tour circuler un appel pour « en finir une fois pour toutes avec l'isolement », par « un refus massif des repas » toute la journée du même 14 mars. Cet « avertissement à l'administration pénitentiaire » répond à l'« arrogance de l'association de malfaiteurs qui siège aux commandes de l'Etat », pour démontrer que « cette lutte n'est pas celle de quatre prisonniers et prisonnières, mais celle de milliers de détenus qui ne veulent pas être réduits à l'état de troupeau bêlant et docile ».

ZURICH.— Des sympathisants du groupe terroriste Action Directe ont brisé lundi matin à Zurich les vitrines de deux magasins d'importation de voitures françaises, pour protester contre la lutte des autorités judiciaires françaises contre ce groupe, a-t-on appris de source policière.

Le sigle d'Action directe a été inscrit sur un trottoir. Dans un communiqué à la presse, des inconnus ont revendiqué cette action, précisant qu'ils luttait pour « les camarades d'Action directe ». Ils revendiquent par ailleurs « le regroupement de tous les combattants emprisonnés dans les prisons d'Europe de l'ouest ».

CONTRE L'ACHARNEMENT ET L'ISOLEMENT DANS LES PRISONS

PROTESTATION CONTRE LA MISE A MORT DES 4 GREVISTES DE LA FAIM MEMBRES
D'ACTION DIRECTE.

C'est la vie ou la disparition de réalités telles que la liberté, la dignité, l'aventure humaine, qui se joue dans le rapport de force entre un système tendant à asseoir définitivement sa domination et les luttes qui s'y opposent. La logique de liquidation de toute opposition est renforcée par la désertion quasi-généralisée du terrain de la révolte. La raison d'état, forte du consensus démocratique, tend à anéantir toute forme d'opposition et de révolte échappant aux enclos autorisés, de S.O.S. racisme à Juquin en passant par les Verts.

Nous sommes solidaires des 4 membres d'Action Directe dans leur grève de la faim, entamée le premier Décembre 1987, contre leur incarcération à l'isolement total. La situation de tous les incarcérés est un déni de la vie de tous les instants et dans chaque détail. Quand on ne les entasse pas comme du bétail, on les isole comme des bêtes féroces; quand on ne les assassine pas au coin d'un couloir ou que l'on ne les suicide pas, on les fait mourir de prison perpétuelle.

La dénonciation du traitement physique et médiatique subi par les grévistes de la faim d'Action Directe est inséparable de la dénonciation de cette même logique de l'écrasement des luttes qui sévit à divers degrés de violence dans tous les compartiments (fumeurs et non-fumeurs) de la société. Comment s'appelle un système où un bombage est assimilé aux premiers pas d'un futur terroriste, où un premier ministre se vante de réveiller les français par des bruits de menottes?. Une Démocratie! Démocratie du cynisme et du mépris où l'isolement serait le luxe des prisonniers (comme le dit Chalandon) .

"..... C'est pourquoi nous préférons être considérés comme des complices objectifs d'Action Directe plutôt que de nous (Lefèvre) retrouver, par nôtre silence, du côté des oppresseurs."

Association Contre l'Acharnement et l'Isolement dans les Prisons

REUNION PUBLIQUE

Informations. Débat

Vendredi 18 Mars 1988. 20H. Salle "Espoir".

69 rue du Taur. 31000 Toulouse.

RASSEMBLEMENT

Place du Capitole. Samedi 19 Mars

à 15H.

LES CITADELLES DU POUVOIR SONT PLUS FRAGILES QU'ELLES NE LE PARAISSENT...

Répression (liberté ?). Domination (égalité ?). Isolement (fraternité ?)... De la publicité mensongère de la démocratie à la réalité des prisons. Quand un système réalise sa domination sur les individus, il se protège toujours par l'existence des prisons. Il emprisonne et écrase toute une partie de la population par laquelle il se sent menacé (51.000 détenus dans les prisons en France) : ceux qui agissent par nécessité et/ou ceux qui ont envie de vivre "autre chose" de plus intense et de plus authentique. Ceux-là sont confrontés à cette volonté d'écrasement. La prison est le microcosme d'une société : dans cet espace social réduit, les contradictions sont exacerbées. Tout est mis en œuvre pour briser l'individu et sa capacité de révolte : détention préventive systématique, conditions de détention sordides (cellules surchargées, absence de soins médicaux et anesthésie par une sur-distribution de tranquillisants, fouilles, coups, injures, censure du courrier et limitation des parloirs).

Ces conditions de détention sont le lot de tous les détenus. De même que dehors, la société cloisonne les individus, dans les prisons l'institution carcérale utilise la différenciation et sa conséquence, l'isolement contre les irréductibles.

- Quels sont les critères de discrimination de la machine pénitentiaire ?
- Détenus dits politiques (militants basques, corses, action directe...)
- Détenus qui se sont révoltés et se révoltent individuellement ou collectivement, comme le montre la répression contre les prisonniers qui avaient participé aux mutineries de juillet à Fleury-Mérogis, Dijon, aux Baumettes, Fresnes, et cet automne à Saint-Maur et Besançon, ou contre ceux qui se sont mis en grève de la faim en décembre 87 à Bourg-en-Bresse, ou le transfert de Dominique POIRÉ de Fresnes à Metz, après un article paru dans Libération dénonçant les conditions de détention dans le quartier des femmes à Fresnes en Mars 88.

Ceux qui refusent de se soumettre sont estampillés et portent la nouvelle "étoile jaune" du révolté : D.P.S. (détenu particulièrement surveillé), D.H.R. (détenu à haut risque), "Liste 2". C'est une marque indélébile qui suivra le détenu durant toute sa détention et même s'il retourne en prison. Sont toujours considérés comme D.P.S., ceux qui résistent à l'ordre pénitentiaire, ceux qui refusent de renier leurs actes et de renoncer à leur identité. C'est cette différenciation qui a amené les détenus "D.P.S." à revendiquer un statut de prisonnier politique qui leur donnerait la possibilité de se regrouper par affinité. Mais nous pensons que leurs revendications devraient être étendues à tous les détenus et pas aux seuls politiques.

L'étiquetage de "D.P.S." est un instrument dans la panoplie coercitive pour isoler l'individu. Ce processus va être systématisé par la mise à l'isolement qui parachève la destruction de l'individu. L'isolement se concrétise de plusieurs manières : du mitard où l'on peut croupir pendant des mois, au Q.I.S.R. (quartier d'isolement et de sécurité renforcée) où il n'y a plus aucune limite de temps. C'est le cas de Patrick Langlois, à l'isolement depuis deux ans et transféré tous les trois mois.

En 1981, la gauche promet la suppression des Q.H.S. et les rebaptise aussi sec Q.I.S.R. Mais dans les Q.H.S. ou les Q.I.S.R. : **«La destruction au jour le jour tient lieu d'exécution et se substitue à la peine capitale».**

Le quartier d'isolement, c'est la prison dans la prison, le laminoir quotidien qui désagrège insidieusement la personnalité. Dérive mortelle dans un univers où sentir, toucher, penser et parler disparaissent jour après jour. Lieu où on ne perçoit même plus l'écho de sa propre voix, et où la seule rencontre possible c'est le vide absolu.

Nathalie MÉNIGON, témoignage du 1^{er} décembre 1987 : **«Il est des nuits, des matins, "tu vis" le jour ou la nuit sans vraiment les distinguer l'un de l'autre. Tu perd le temps, tu pers l'envie et finalement tu te perds toi-même. C'est cela l'isolement total, l'extermination de ton comportement social, humain, et de ton être interne, visant à la division du corps et l'esprit par la mort de ton unité réflexive, de ton identité.»**

Face à cet anéantissement, un des seuls actes de rébellion reste la grève de la faim pour éviter d'être englouti dans les sables mouvants de la résignation. J. Aubron, G. Cipriani, N. Ménigon et J.M. Rouillan : 105^{ème} jour de grève de la faim, grève qui se heurte au mur de l'indifférence générale, de l'hypocrisie démocratique et de la calomnie médiatique et politique. Le pouvoir s'est servi d'Action Directe pour symboliser sa volonté d'écrasement et a fait de leurs derniers procès une mascarade judiciaire jetée en pâture au spectacle des médias.

Par leur silence, les "gardiens" des libertés démocratiques et autres professionnels des droits de l'homme collaborent avec l'État et se font complices de l'assassinat des 4 grévistes de la faim et de la torture blanche que subissent les détenus dans les quartiers d'isolement.

Aujourd'hui, les instances de domination s'affirment en voulant écraser plus que jamais toutes paroles et toutes luttes qui s'opposent à elles. Aujourd'hui, la communication est l'apanage de la politique, des médias et de l'entreprise qui dépossèdent les gens de leurs paroles de révoltés.

**CONTRE L'ISOLEMENT ET L'ATOMISATION DES INDIVIDUS, FAISONS-NOUS
L'ÉCHO DES PRISONNIERS EN LUTTE ET DONNONS-NOUS LA PAROLE**

ASSOCIATION CONTRE L'ENFERMEMENT

TOULOUSE, le 14/03/88 ♦ ♦ ♦

«Il n'existera qu'une commune damnation tant que chaque être isolé refusera de comprendre qu'un geste de liberté, si faible et si maladroit soit-il, est toujours porteur d'une communication authentique.
Partout où la liberté recule d'un pouce elle accroit au centuple le poids de l'ordre des choses. »

VENDREDI 18 MARS 88 de 20h à 0h

RÉUNION PUBLIQUE

SALLE ESPOIR - 69, Rue du Taur

INFORMATION - DÉBAT à 20H30

- SUR LES QUATRE GRÉVISTES DE LA FAIM D'ACTION DIRECTE
- SUR L'ISOLEMENT, LES CONDITIONS DE DÉTENTION, LES LUTTES EN MILIEU CARCÉRAL...
- LA RÉPRESSION EN FRANCE

AVEC LA PARTICIPATION DE FAMILLES DE DÉTENUS, D'AVOCATS ET LE COMITÉ PARISIEN D'INFORMATION SUR LA GRÈVE...

SAMEDI 19 MARS 88

RASSEMBLEMENT à 15H - Place du CAPITOLE

- CONTRE L'ASSASSINAT LÉGALISÉ DES GRÉVISTES DE LA FAIM, MEMBRES D'ACTION DIRECTE.
- SOLIDARITÉ AVEC TOUS LES PRISONNIERS EN LUTTE
- ABOLITION DES QUARTIERS D'ISOLEMENT.

ASSOCIATION CONTRE L'ENFERMEMENT

Appel de la Ligue des Droits de l'Homme

Depuis près de 100 jours des militants de l'organisation dissoute Action-Directe mènent une grève de la faim qui met leur vie en danger. Leur principale revendication est simple: ne plus être maintenus dans des conditions de détention dont sont également victimes d'autres détenus sont inadmissibles, et contraires à la Convention Européenne des droits de l'Homme. En effet les droits fondamentaux de la personne humaine doivent être garantis à tous les détenus. Le respect dû aux victimes et à leurs familles ne serait justifier des représailles à l'égard des prisonniers.

Nous, signataires, appelons à ce que les revendica-

tions des grévistes de la faim d'Action Directe soient rapidement satisfaites.

Les organisations et personnalités suivantes appuient cet appel: LDH, LCRJCR, UTCL, Gauche Ouverte, des Rénovateurs communistes, MLF Toulouse...

Solidarité

Avec les revendications des grévistes de la faim d'Action Directe et les détenus en lutte.

Ne laissons pas le Pouvoir assassiner nos camarades.

Des prolétaires toulousains appellent à une manifestation le samedi 19 mars 1988 à 15 heures Place du Capitole.

La Dépêche
18/03/88

« Solidarité avec les détenus »

L'association contre l'enfermement organise, vendredi 18 mars, à 20 heures, salle « Espoir », au 69, rue du Taur à Toulouse, une réunion publique.

L'information ainsi que les débats qui en découleront porteront sur « les conditions de détention des quatre grévistes de la faim d'Action directe, leur état de santé, l'attitude de l'Etat à leur égard, leur revendication; les conditions de détention en France, les quartiers d'isolement, les conditions spéciales, la différenciation, les réactions et les luttes dans les prisons; la répression, vue au travers d'affaires récentes, discours et pratiques répressives de ces derniers mois ».

Samedi, à 15 heures, place du Capitole à Toulouse, l'A.c.e. appelle à un rassemblement « contre l'assassinat légalisé des grévistes de la faim, en solidarité avec tous les prisonniers en lutte, pour l'abolition des quartiers d'isolement ».

Co-signataires de l'appel, la ligue des Droits de l'Homme, la ligue communiste-révolutionnaire; Jeunesse communiste révolutionnaire; l'U.t.l.c.; le C.e.r.f., la gauche ouverte, des renovateurs communistes; le mouvement pour la libération des Femmes-Toulouse.

SAVOIR

La Dépêche
16/03/88

Association pyrénéenne des retraités de la C.i.r.r.s.e.

L'A.p.r.c. tiendra son assemblée générale statutaire qui sera précédée d'une assemblée extraordinaire en vue de la modification des statuts, le jeudi 31 mars, à 14 heures, dans la salle de réunion de la M.c.d., 5, rue de la Pomme, à Toulouse.

Tous les adhérents sont instamment priés d'y assister.

Association culturelle polonaise

L'Association culturelle polonaise encouragée par les résultats de sa chorale a décidé de créer un nouveau cours, la danse folklorique polonaise ayant au répertoire les

« Slansk » et les « Mazowsze ».

Ces cours ont lieu, gratuitement, tous les jeudis, à 20 heures, à la maison des compagnons, à Toulouse; entrée par le 20, rue Demouilles, Pont-des-Demoiselles).

Comme pour les cours de langue, qui ont lieu les lundis et mardis, à 17 h 30, au C.r.d.p., renseignements et inscriptions chez M. le Corre, tél. 61.25.69.71.

D'autre part, l'A.c.p. de Toulouse rappelle que le repas dansant à la polonaise célébrant la fête de la Femme aura lieu le 20 mars. Inscription chez le président: Jean Kotras.

Isolement dans les prisons

L'Association contre l'acharnement et l'isolement dans les

prisons organise une réunion publique d'information avec débat, vendredi 18 mars, à 20 heures, à Toulouse.

Il s'agit, salle « Espoir », 69, rue du Taur, de dénoncer « la situation de tous les incarcérés, déni de la vie de tous les instants et dans chaque détail ».

Mutuelles de France

Ce jeudi 17 mars, le président de la Fédération des mutuelles de France, Louis Calisti, rencontrera à Toulouse les militants mutualistes de la Haute-Garonne, à 17 heures, dans les salons du « Novotel-Purpan ».

Il s'agit de préparer le « Forum de la mutualité d'entre-

Les rendez-vous du jour

Cérémonies. - Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie; à 10 h 30, messe en la cathédrale Saint-Etienne; à 11 h 30, dépôt de gerbe au monument, à la gloire des combattants.

Conférences. - De 15 heures à 16 h 30, museum d'histoire naturelle, 35, allées Jules-Guesde, « Le néolithique, premiers bergers, premiers paysans ».

Manifestations. - A 15 heures, place du Capitole, pour protester contre l'isolement dans les prisons, et pour soutenir les militants de l'organisation dissoute « Action directe » qui mènent, en prison, une grève de la faim, depuis trois mois et demi. A l'appel de L.d.h., L.c.r./J.c.r., U.t.c.l., C.e.r.f., gauche ouverte, des renovateurs communistes, M.l.f. Toulouse...

La Dépêche
19/03/88

NON A L'ISOLEMENT DANS LES PRISONS

Les conditions de détention sont le thème principal des luttes des prisonniers depuis de nombreuses années: mutineries, grèves de la faim sont les formes d'action employées le plus souvent par les détenu(e)s: ils ou elles n'ont guère le choix.

La prison reproduit en plus dur l'arbitraire qui règne dans notre société et notre justice de classe.

Malheur aux rebelles qui ne supportent pas le système carcéral: ils seront brimés, tabassés, isolés.

Malheur aux mutins: on les achèvera à coup de crosse.

Quant aux grévistes de la faim on les laissera crever tout doucement.

Quatre militants d'Action Directe sont en grève de la faim depuis plus de 100 jours pour protester entre autre contre le régime d'isolement dont ils font l'objet.

PANDRAUD se permet d'ironiser publiquement sur les différentes façon de faire un régime amaigrissant.

Il aura fallu 79 jour pour que les organisations humanitaires et les défenseurs des droits de l'homme s'indignent de cette longue agonie, 79 jours qui mesurent le recul des droits de l'homme dans ce pays.

Les cours d'assises spéciales(créées en 1983) ne sont pas sans nous rappeler les Sections Spéciales de 1942.La législation de la République parlementaire n'a pas grand chose à envier à celle de l'Etat de Vichy.

Partout les droits de l'homme sont bafoués:en prison dans les tribunaux,à l'usine,dans la rue.

Partout l'Etat légifère,réprime et dicte sa volonté à coup de matraques ou de fusil.

SOUTENONS LES LUTTES DE TOUS LES PRISONNIERS!

NON A L'ETAT ET A SA JUSTICE DE CLASSE!

Toulouse le 19.03.88

GROUPE A.CAMUS FEDERATION ANARCHISTE

RASSEMBLEMENT CONTRE L'ISOLEMENT DANS LES PRISONS SAMEDI 19 .03 à15h AU CAPITOLE

LA REVENDICATION DES 4 MEMBRES D'ACTION DIRECTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PRISONNIERS "PARTICULIEREMENT SURVEILLÉS" EST-ELLE SI RADICALE QU'ELLE MERITE LA MORT ?

EST-IL AUJOURD'HUI HAUTEMENT SUBVERSIF DE DEMANDER A CE QUE LES DROITS DE L'HOMME SOIENT RESPECTÉS DANS LES PRISONS ?

NOUS NE LE PENSONS PAS

ET L'ASSASSINAT LEGAL DES 4 D'ACTION DIRECTE QUI SE DERoule SOUS NOS YEUX PRESAGE DE LENDEMAINS QUI DECHANTENT :

SI L'ETAT AUJOURD'HUI SE VENGE EN TOUTE TRANQUILLITÉ DE SES OPPOSANTS , REMETTANT AU PASSAGE LE DELIT D'OPINION A LA MODE (DELIT DE MOUVANCE , DE VOISINAGE)

S'IL MANIFESTE CLAIREMENT L'INTENTION DE DETRUIRE LES INDIVIDUS EN "SUPPLEMENT" A LEUR ENFERMEMENT, ~~ET/OU~~

SI SES REPRESENTANTS POUSSENT LE CYNISME JUSQU'A PRETENDRE QUE L'ISOLEMENT CARCERAL EST UNE SINECURE, LES HABITUDES PRISES ETENDENT LE RISQUE A TOUTES LES PRISES DE POSITIONS "JUGÉES" SUBVERSIVES.

"LA DEMOCRATIE S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE L'INTERÊT DE L'ETAT"
DISAIT PASQUA.

L'ENFERMEMENT A CECI DE COMMUN AVEC LE CHÔMAGE QU'IL EST L'EXPRESSION MÊME DE L'ÉCHEC DE LA SOCIÉTÉ ET QU'IL SOUMET LES INDIVIDUS A L'ARBITRAIRE D'UN MATON, D'UN CONTREMAÎTRE, D'UN PATRON.

L'EXCLUSION SOCIALE COMME NECESSITÉ POLICIÈRE OU ECONOMIQUE CARACTERISE L'INAACCEPTABLE CONSENSUS "DEMOCRATIQUE" ACTUEL.

Diffusé à Toulouse le 19.03.1988.

103ème JOUR DE GREVE DE LA FAIM DES QUATRE MILITANTS D'ACTION DIRECTE

Le cap des 100 jours de grève de la faim des quatre militants d'Action Directe est dépassé. Leurs revendications:

- regroupement par le statut de prisonnier politique
- fermeture immédiate des quartiers d'isolement à sécurité renforcée.

Certains, comme Pasqua s'étonnent cyniquement qu'ils soient encore en vie, et regrettent l'abolition de la peine de mort.

Côté pouvoir, on en est donc là, car ni les propos réitérés de Pasqua, ni ceux de Chalandon n'ont fait l'objet d'un désaveu gouvernemental. C'est l'évolution logique d'un pouvoir qui a pour religion la «raison d'État», argument brandi pour piétiner les libertés démocratiques, individuelles et collectives.

Il serait dangereux de croire que cet entêtement («Nous ne céderons pas au chantage») ne serait qu'une manœuvre électoraliste, celle de la chasse aux voix sur fond de politique sécuritaire.

Si cette préoccupation n'est pas absente, il reste que les procès, les déclarations et les décisions politiques et judiciaires... marquent une dérive inquiétante de la pratique judiciaire.

- Il y a eu d'abord le silence sur la pratique de l'isolement renforcé, sa négation à coups de reportages télévisés, d'interviews... présentant les cellules «luxueuses» des détenus. Pensez, certains ont même la télé...

Or l'isolement est une forme de torture, appliquée dans d'autres pays (RFA, Italie...) dont les effets dévastateurs sur la personnalité sont connus, analysés, répertoriés.

Cet isolement frappe actuellement quelque 400 détenus, avec des degrés d'isolement variables «droits communs» et «politiques», même si l'Administration Pénitentiaire ne reconnaît plus le statut de prisonnier politique depuis 1982.

Par leur action les quatre militants d'Action Directe ont notamment su utiliser les projecteurs des médias braqués sur eux lors des procès, pour dénoncer cette pratique et pour en exiger la suppression pour tous les prisonniers. Mais pour cela il a fallu qu'ils fassent en quelque sorte la preuve de la réalité de leur grève de la faim, qu'on les voie amaigris, perfusés au tribunal.

- Il y a la parodie hallucinante des procès sous perfusion. Le pouvoir a fait jouer un rôle sinistre à des médecins chargés de mesurer le degré de «présentabilité» des détenus en grève de la faim. N'est-ce pas là une porte ouverte sur une médecine aux ordres de la «raison d'État»?

- Il y a la criminalisation des militants politiques à travers le procès d'«association de malfaiteurs» et de «délit de mouvance».

Sur ce plan, le pouvoir n'est pas à une contradiction près. D'un côté il feint de nier la personnalité politique des accusés — pas seulement des quatre — de l'autre il justifie l'isolement et renforce la lourdeur des peines par leur caractère «particulièrement dangereux». Autrement dit le caractère politique de leur action constitue en fait un élément aggravant pour les actes qui leur sont reprochés.

La mise à l'isolement des détenus politiques tend à se généraliser. Qu'ils soient corses, basques, antillais ou autres. Un des buts recherchés par cette forme de torture est sans conteste la destruction de leur identité politique à travers la destruction de leur personnalité même.

Quant au «délit de mouvance» nous le ressentons tous, nous tous qui avons refusé d'entrer dans le consensus sécuritaire des Pasqua, Chalandon et Cie... Quiconque se positionne vis-à-vis de la grève de la faim et des revendications, est inmanquablement accusé d'avoir des sympathies pour Action Directe, de faire partie de sa «mouvance», qu'elle soit logistique, idéologique ou politique... N'a-t-on pas entendu Malhuret accuser le président de la Ligue des Droits de l'Homme d'apporter un soutien politique à Action Directe?

Depuis sa création, le «Collectif d'information sur la grève» a refusé de céder à ces pressions.

D'autres initiatives ont été prises, à titre individuel ou dans le cadre de prises de position collectives, qui ont également tenu à dénoncer la pratique de l'isolement et sa justification par le pouvoir. Le collectif a organisé conférence de presse, diffusion de tracts, meeting public. Il a été reçu avec des parents par un haut responsable du ministère de l'intérieur.

Jusqu'aujourd'hui, les responsables politiques ont répondu par la «fermeté» et le cynisme. Ils pratiquent la surenchère dans leur chantage (aujourd'hui c'est la peine de mort que Pasqua a mis dans la balance). Ils portent la responsabilité pleine et entière des conséquences de cette grève de la faim. Et il ne pourra pas être question de «bavure» car il s'agit de la mise en œuvre d'une politique délibérée.

Il y a un moyen de faire cesser la grève: la satisfaction des revendications. Aux côtés des détenus solidaires de cette lutte, nous devons poursuivre et amplifier le mouvement de protestation.

Le pouvoir parle de «consensus». Nous, nous disons: combien sommes-nous à ne plus supporter l'arrogance avec laquelle certains de ses porte-parole prétendent en fixer les contours, décréter ce qui est acceptable ou ne l'est pas (vendre des armes à l'Iran, expulser des réfugiés opposants au régime iranien, laisser filer Gordji, terroriser les Kanaks... et Malik, et Lucien Barbier...)

De quoi construire un rapport de force pour faire céder le pouvoir pour la satisfaction des revendications.

12 mars 1988

Le Collectif d'Information sur la Grève

Paris.

Action directe

Après 116 jours, les quatre dirigeants cessent leur grève de la faim

Les quatre dirigeants d'Action directe ont suspendu la grève de la faim qu'ils avaient entreprise il y a cent seize jours, afin d'exiger la fin de leur isolement carcéral et obtenir le statut de prisonnier politique, a indiqué, samedi, leur avocat grenoblois, M^e Bernard Ripert.

Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron, Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani ont fait savoir par l'intermédiaire de leur conseil qu'ils ne renonçaient pas pour autant à leurs revendications et n'avaient pas agi pour des raisons de santé.

De son côté, le ministère de la Justice a affirmé que la suspension de cette grève de la faim ne « change rien » à sa position, et qu'il n'avait fait aucune promesse pour faire cesser ce mouvement

Perfusions quotidiennes

Depuis une dizaine de jours, l'état de santé des quatre dirigeants d'Action directe s'était, semble-t-il, sensiblement amélioré, à la suite de perfusions quotidiennes à base de potassium, de lipides, glucides, protéines, et de polyvitamines. M^e Ripert n'a

pas expliqué les raisons qui ont décidé les quatre terroristes à revenir sur leur décision, alors qu'ils s'étaient toujours dits déterminés à aller jusqu'au bout de leur action. Selon la Chancellerie, « ils se sont peut-être rendus compte qu'ils risquaient des dommages graves (pour leur santé) et qu'il y avait, peut-être, quelque chose de mieux à faire. »

Vendredi soir, les quatre leaders ont recommencé à s'alimenter progressivement, et, hier matin, ils ont pris leur premier petit déjeuner depuis le 1^{er} décembre dernier. Ils resteront encore quelques jours à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes, le temps de retrouver un rythme alimentaire normal. Puis ils seront transférés dans « un établissement pénitentiaire ordinaire », a expliqué le ministère de la Justice sans autres précisions.

La Chancellerie soulignait, toutefois, que les quatre dirigeants d'Action directe sont encore des prévenus dans plusieurs affaires, dont l'assassinat de M. Georges Besse, et que le juge peut leur interdire de communiquer jusqu'au bouclage du dossier d'instruction.

8 LUNDI 28 MARS 1988

La fin de la faim pour les militants de AD

Les quatre militants d'Action directe en grève de la faim depuis le 1^{er} décembre 1987 ont cessé leur mouvement vendredi. Selon l'avocate Marie-Christine Etelin, leur détermination n'est « pas entamée ». La lutte passe « par une nouvelle phase, s'appuyant sur la conscientisation et l'élan, nés de notre combat, du mouvement de lutte des prolétaires détenus », disent-ils.

De nombreuses personnalités ont pris position pour la fin du régime carcéral de « l'isolement », « mesure en contradiction totale avec la philosophie du droit européen », qui ne concerne pas seulement les « politiques ».

Selon maître Ripert, autre avocat des militants d'AD, ceux-ci avaient fini par être « dépossédés de leur grève de la faim par les autorités pénitenciaires, qui décidaient de leur sort et même de leur survie. Ils n'avaient plus d'emprise sur leur capacité à s'exprimer, à réfléchir, à lire ».

Selon nos propres informations, Joëlle Aubron et Nathalie Menigon, qui continuaient à perdre du poids malgré les perfusions, et ne pesaient plus que 33 kilos pour l'une, et 36 » pour l'autre (pour une taille d'1,70m environ), subissaient depuis quelques jours une méthode d'alimentation forcée, très douloureuse, par l'intermédiaire d'une sonde gastrique : un flexible intruduit dans les narines, et descendant directement dans l'estomac.